



Intersyndicale CHD Georges Daumezon

Fleury, le 22 janvier 2013

Les personnels Centre hospitalier Départemental Georges Daumezon de Fleury les Aubrais en grève. Pourquoi ?

L'application de la loi Bachelot (dite Hôpital-Patients-Santé-Territoire), dans les hôpitaux de soins somatiques a déjà montré l'inopportunité d'une telle loi. Elle a pour conséquence de marchandiser la santé au détriment du soin de proximité, au détriment des patients devenus des clients, et de réduire le nombre des personnels. Le secteur psychiatrique n'échappe pas à la règle .

Depuis plusieurs décennies, le manque de personnels, toutes catégories confondues, est constaté y compris par les pouvoirs publics (la région Centre est avant dernière en terme de dotations). Les projets d'établissement se sont mis en place au final à moyens constants (développement des secteurs de Gien, de Pithiviers, la structure « ado », les soins aux détenus...) mettant à mal les dispositifs de soins.

Aujourd'hui la direction de l'établissement a décidé de faire passer à marche forcée le regroupement de l'ensemble des 9 services en 3 pôles de soins en mutualisant les moyens humains et immobiliers. C'est le démantèlement de la psychiatrie de secteur (au plus proche de la population) qui est en route puisque au passage risque de disparaître un certain nombre de Centres Médico Psychologiques, d'hôpitaux de jour ou de Centres de soins à Temps Partiels sur le département. La Résidence Maurice Pariente, sur sa partie hébergement est menacée de fermeture courant juin. La raison invoquée est le manque de financement pour faire les travaux nécessaires de cette structure. En effet le manque d'anticipation de la remise aux normes des structures extérieures vont exposer celles-ci à disparaître.

C'est aussi en s'attaquant à l'organisation du travail (en remettant en cause l'accord 35h) que la direction, sans étude de la charge de travail, croit remettre des soignants auprès des patients. Cette dernière attaque vient à la suite de la décision d'intégrer un nouveau logiciel de gestion du temps de travail. et aura pour conséquence de déstructurer les organisations de soins. Les agents perdront des jours de congés, devront arriver en « décalé ». Quid des transmissions entre équipes ? Ces temps de réflexion sont primordiaux entre collègues parce qu'ils permettent d'y puiser le sens des actes à poser et aident à la compréhension et à l'accueil de la souffrance psychique. Que deviennent les patients ? La numérique restant la même, nous continuerons à être rappelés sur repos sans cesse pour « boucher les trous » et à faire des heures supplémentaires.

Un mépris que les hospitaliers n'ont pas voulu accepter en se mobilisant pour refuser cette dégringolade de nos conditions de travail.

Nous refusons que la direction, par soucis comptable, puisse nous dicter comment nous nous engageons dans les soins.

Nous refusons la fermeture d'esprit de notre direction qui suit envers et contre tous sa feuille de route dictée par la loi HPST « Bachelot »

Nous refusons de voir nos métiers perdre de leur sens.

Nous refusons que notre direction mette dos à dos les différents services, les différentes catégories professionnelles pour appliquer son projet.

Nous refusons de voir disparaître des structures de proximité sur le secteur qui auront pour conséquence de réduire l'offre de soins à l'occasion de la future mise en pôles.

Cette année, l'établissement fête son centenaire. Mais nous assisterons plutôt à l'enterrement de la psychiatrie de secteur si nous ne prenons pas garde.

Nous voulons alerter les tutelles, les associations de patients, la population du Loiret et les élus pour retrouver un établissement de soins en psychiatrie publique qui rime avec « humanité »

PETITION

Nom- prénom	adresse	signature

Contacts : SUD 02 38 60 71 30 et 0687 11 90 53 sud@ch-daumezon45.fr
CGT 02 38 60 71 31 et 06 62 34 11 66 cgtchd@gmail.com